



Association des Ecologistes Pour le Nucléaire

**Siège social : 55 rue Victor Hugo
78800 HOUILLES**

Tél : 01 30 86 00 33
Fax : 09 55 29 00 22

aepn@ecolo.org

www.ecolo.org

*Association loi 1901 à but non-lucratif enregistrée à la sous-Préfecture de St Germain en Laye sous le N° RNA 0783008750
L'AEPN créée en 1996 rassemble actuellement plus de 15 000 membres et signataires dans 65 pays*

Le 11 mars 2020

M. Stéphane GAUVIN
Affaire suivie par : Florence NIVAULT

CNCCFP
36 rue du Louvre
75042 Paris Cedex 01

Objet : plainte contre X au sujet de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim

Motif : achat de suffrages et financement illégal de campagne électorale **en 2017**

Référence : SCAJ/SG/FN/LC/2020/02/ n° 14316

Madame, Monsieur,

En réponse à notre plainte contre X concernant l'achat de suffrages et le financement illégal de campagnes électorales en 2012 **et en 2017**, vous nous avez répondu par lettre du 25 février dernier que la CNCCFP « a épuisé sa compétence pour se prononcer sur les comptes de campagne de l'élection présidentielle de 2012, ses décisions étant devenues définitives. »

Nous en prenons bonne note, cependant, vous ne dites rien dans ce courrier pour ce qui concerne la campagne de l'élection présidentielle de 2017.

Or, le même marchandage électoral a eu lieu également lors de l'élection présidentielle de 2017 dans les mêmes termes, avec achat de suffrages (voix vertes) ayant pour contrepartie la fermeture arbitraire et contrainte de la centrale de Fessenheim, appartenant à la SA EDF, pourtant dûment autorisée à fonctionner par l'ASN pendant encore près de 10 ans. Ce qui nous paraît assimilable au vol d'un bien privé offert en cadeau en échange de suffrages, avec accessoirement abus de bien social, pression sur personne en situation de dépendance, menaces sous conditions et prise illégale d'intérêts (cf notre plainte du 14 février 2020).

Le Président élu en 2017 a en effet repris à son compte le même accord d'achat de voix qu'en 2012. Cet achat de suffrages a finalement été concrétisé seulement récemment par la fermeture contrainte du 1^{er} réacteur de Fessenheim le 22 février 2020.

Il n'était pas possible de dénoncer auparavant ce marchandage et cet achat de suffrages en nature, avec paiement astucieusement différé, la contrepartie de l'achat de suffrages n'étant pas matérialisée jusqu'à présent.

La centrale nucléaire de Fessenheim est un bien privé appartenant à une société privée. Ce bien a été en quelque sorte « volé » à l'entreprise privée EDF et sa fermeture « offerte » par un candidat en contrepartie de l'achat de suffrages.

Il nous semble qu'il y a là plusieurs actes relevant pleinement de votre compétence, que nous vous demandons donc d'examiner avec la plus grande attention.

Il est d'autant plus important de se prononcer sur ce sujet qu'un délit similaire, mais d'encore plus grande ampleur, pourrait être envisagé par certains candidats à l'occasion de l'élection de 2022, en portant cette fois sur la fermeture anticipée et contrainte de 12 réacteurs supplémentaires (voire davantage), avec un coût pour la collectivité 6 fois plus important, compris entre 60 et 120 milliards d'euros.

Vous remarquerez le caractère particulièrement habile et très astucieux de cet achat de suffrages, l'astuce consistant à ce que la contrepartie à l'achat des voix est différée de plusieurs années, ce qui, dans le cas de l'élection présidentielle de 2012, a permis au candidat d'agir ainsi en toute impunité, en laissant simplement s'écouler le délai pendant lequel votre compétence s'applique. Il suffirait donc de différer le versement de la contrepartie à l'achat des suffrages pour que celui-ci devienne possible, acceptable et non répréhensible ?

La prescription n'étant pas encore dépassée, nous vous demandons donc de bien vouloir nous apporter une réponse sur le fond concernant l'achat de suffrages lors de l'élection présidentielle de 2017.

Vous en remerciant par avance, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments confiants et respectueux

Le Président de l'association,



